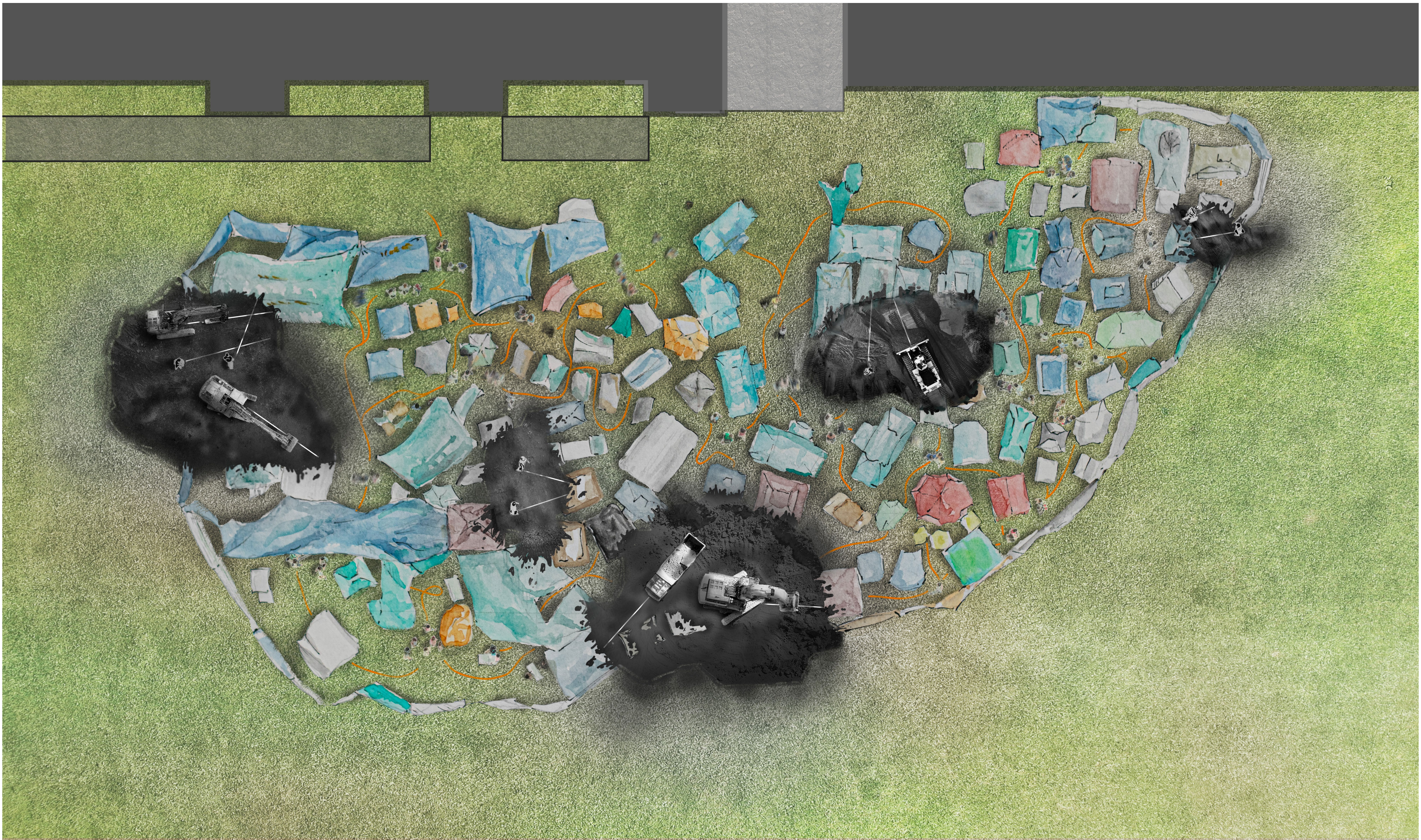




Démanteler l'occupation:

Justice pour la Palestine

L'espace public est un lieu de lutte. Il est territoire de revendications, de haussement de voix, où corps et mémoires s'inscrivent. Or, ces revendications sont éphémères, rapidement oubliées, invisibles. Le campement à McGill pour la Palestine n'était pas qu'une simple manifestation. Elle fut vivante, symbole de solidarité, un fragment dans le centre-ville montréalais. Débats, culture, et commerces s'y mélangeaient pour y affirmer une société en quête de justice sociale. Sur ce territoire, la présence palestinienne reprenait corps et légitimité. Son démantèlement a retiré la parole, la mémoire, l'espoir d'un peuple. Notre proposition s'oppose à son oubli, et rend permanent son existence. L'ancrage de son aménagement sur le lieu même où les voix furent entendues solidifie la lutte pour la Palestine et empêche son effacement. Ce n'est pas qu'un simple moment figé dans le temps; il s'agit d'un lieu actif, d'échange, d'interaction, d'éducation. Par cette permanence, nous affirmons que la cause palestinienne n'est pas ponctuelle mais bien une lutte continue, une réalité qui ne peut être mise de côté. Nous réclamons une place où la voix de la Palestine ne peut plus être réduite au silence, où résistance s'imbrique au cœur de nos paysages urbains. Occuper l'espace, c'est refuser l'effacement.

